Liste des données chiffrées utilisées pour l'exposition

« Femmes au travail » (3 pas en avant, 2 pas en arrière)

de Corinne Provost en 2001.

- Depuis les années 60, le nombre de femmes qui travaillent a doublé.

- En 1982, il y avait 9,6 millions de femmes actives et en mars 1999 elles sont plus de 11,8 millions.

- La part des femmes dans la population active est aujourd'hui de 45,3%.

- En France, 7 femmes sur 10 travaillent à temps plein. (Le temps partiel est une invention qui remonte aux années 80).

- Dans la fonction publique, les femmes représentent 57% des salariés contre 42% pour le secteur privé et semi-public.

-Plus de 9 femmes sur 10 sont salariées.

- En 1998, 1 femme active sur 2 occupe une profession d'employée.

- 83,3% de la population active féminine occupe un emploi dans le secteur tertiaire, ce qui est le cas pour seulement 60,7% de la population active masculine.

- Les femmes représentent 77% des enseignants du 1er degré, 56% des enseignants du secondaire où elles ne représentent que 25% des professeurs de lycée et ne sont plus que 31% des enseignants du supérieur (plus souvent maîtres de conférence que professeurs).

- Les filles représentent 55% des diplômés en 1997.

- Mais seulement 42% des terminales scientifiques, 25% des classes préparatoires scientifiques et 22% des élèves des écoles d'ingénieur.

- Depuis un siècle, la part des femmes qui suit des études supérieures dans les filières scientifiques « fondamentales » n'a pas changé.

- A la direction générale des impôts, en 1999, 90% des embauchées possèdent un diplôme deux fois supérieur à celui exigé, contre seulement 66% des hommes.

- 29% des femmes occupent un emploi de cadre dans le secteur privé (ce pourcentage est le même depuis 10 ans).

- Les femmes représentent 25% des cadres dans le secteur public et seulement 10% de la haute administration.

- Dans la fonction publique, en 1998, on trouvait :

* 5 femmes sur 109 préfets,
* 41 femmes sur 448 sous-préfets,
* 4 femmes sur 30 recteurs,
* 4 femmes sur 88 présidents d'université,
* 40 femmes sur 201 membres du Conseil d'État,
* 29 femmes sur 217 membres de la Cour des comptes.

- Dans le secteur privé, les femmes représentent 6,3% des équipes dirigeantes des 5000 plus grandes entreprises françaises.

- 3,2 millions de salariés touchent moins de 5000 francs par mois, 80% sont des femmes.

- Il y a deux fois et demies plus de smicardes que de smicards.

- Les femmes représentent 33% des bas salaires, alors que les hommes n'en représentent que 20%.

- En moyenne, à qualification égale, les hommes gagnent 25% de plus que les femmes.

- Parmi les 30 à 45 ans, les hommes ont un salaire supérieur de 13% en moyenne à celui des femmes à diplômes, expérience professionnelle et qualification identiques.

- Le chômage féminin global est de 13,5 % contre 9,8% pour les hommes en 1998.

- Chez les jeunes de moins de 25 ans, le chômage touche 26,4% des hommes contre 31,9% de femmes.

- La moyenne d'ancienneté dans le chômage est plus élevée pour les femmes que pour les hommes (15,3 mois contre 14,7 mois).

- 4 millions de personnes travaillent à temps partiel, dont 85 % de femmes.

- 32% des femmes travaillent à temps partiel contre 6% des hommes.

- Dans le secteur privé, les rémunérations des temps partiels par rapport aux temps pleins sont inférieures de 26% en terme de taux horaires.

- En 1999, les femmes consacreraient 3 heures par jour pour les activités de la maison contre 1 heure pour les hommes.

- Entre 1986 et 1999, les femmes ayant une activité professionnelle n'ont réduit leur activité à la maison que de 7 minutes, et les hommes l'ont augmentée de 4 minutes.

- Dans les campagnes, comme en ville, 80% des femmes de 25 à 39 ans ont une activité professionnelle.

- 88 000 personnes (dont 85% de femmes) sont concernées par le statut de « conjoint collaborateur », qui assure aux femmes agricultrices une meilleure couverture sociale.

- Les jeunes filles représentent 44% des effectifs de l'enseignement secondaire agricole.

- 34% des recruteurs avouent des pratiques sexistes de recrutement : questions illégales lors de l'entretien d'embauche (activité du conjoint, projet d'enfant, mode de garde des enfants).

- Du côté des salariées interrogées, pour 47% d'entre elles, le choix d'avoir un enfant est intégré comme un frein à la carrière.

- 19% des femmes actives déclarent « avoir connu des situations très ou assez déplaisantes au travail du fait de propositions sexuelles ».

- Les secteurs les plus touchés par ce problème sont : le commerce, l'artisanat, l'industrie et le milieu hospitalier.

- Les « harceleurs » sont le plus fréquemment : le patron (29%), un client (27%), les collègues de travail (22%), ce qui signifie qu'ils ne sont pas forcément en position de supériorité hiérarchique (sondage Louis Harris).

- En 1998, 260 000 femmes ont travaillé plus de 100 nuits dans l'année et 580 000 au moins une nuit, soit 6,4% des salariées contre 4,9% en 1984. (Cette progression a surtout concerné les ouvrières)

- Elles étaient 2,3% en 1988 donc en 1998, elles ont plus que doublé.